

Les inspecteurs.trices de l'action sanitaire et sociale

Formé.es à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publiques (EHESP) à Rennes à l'issue du concours national, ils/elles sont chargé.es de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques dans les secteurs sanitaires, médico-sociaux, de la santé publique et des solidarités (cohésion sociale) relevant des services et établissements publics



de l'Etat. Ils/elles peuvent avoir des fonctions d'expertise, de conseil, d'encadrement et de contrôle. Ils/elles exercent en agences régionales de santé (ARS), en DREETS, en DDETS ou DDETSP, au sein de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (MNC) ou bien encore en direction d'administration centrale.

En savoir plus :

<https://www.ehesp.fr/formation/formations-fonction-publique/inspecteur-de-laction-sanitaire-et-sociale/>



Les attaché.es d'administration de l'Etat

Formé.es dans les Instituts Régionaux d'Administration (IRA), les attaché.es, cadres A de l'administration, sont un corps interministériel à gestion ministérielle et peuvent donc exercer leurs missions dans tous les ministères. Leur cœur de métier est la mise en œuvre territoriale des politiques publiques et la gestion des moyens humains et budgétaires afférents.

Le profil généraliste des attaché.es d'administration est particulièrement apprécié dans les DREETS et DDETS/PP sur des missions de conception, de pilotage et d'animation des politiques et de leurs déclinaisons sur les champs de l'emploi, l'accompagnement des entreprises et des mutations économiques, la cohésion sociale mais aussi dans la gestion interne des services.

En savoir plus : [Inscriptions au concours d'accès aux instituts régionaux d'administration IRA \(fonction-publique.gouv.fr\)](https://www.gouv.fr/formation/inscriptions-concours-d'accès-instituts-regionaux-administration-ira-fonction-publique)

Retrouvez toutes les informations et liens nécessaires sur
<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

La DREETS des Pays de la Loire

**Des missions
au cœur de l'actualité
pour une pluralité de métiers**



La Direction régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, est un service déconcentré de l'Etat. Elle forme un réseau avec les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations de la Mayenne (DDETSPP) et les Direction départementale de Protection de la population (DDPP).

Les missions de la DREETS : animer, piloter et coordonner les compétences de l'Etat en matière de cohésion sociale, de travail, d'emploi et d'économie. La DREETS soutient ainsi la compétitivité des entreprises, la qualité du travail, le développement de l'activité et de l'emploi, l'accompagnement des mutations et garantit la protection des consommateurs et le bon fonctionnement des marchés. Elle intervient également pour accompagner les personnes en difficulté, de la rue au logement, de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle. Pour les bénéficiaires de l'intervention de l'Etat et ses partenaires, cela signifie un même interlocuteur pour **Protéger, Accompagner** et assurer le **Développement** économique et social des territoires.

Les champs d'intervention de la DREETS sont variés et les interlocuteurs nombreux : entreprises et acteurs socio-économiques tels que les associations, les services et établissements sociaux, les établissements de formation, les chefs d'entreprises, les partenaires sociaux et territoriaux, les collectivités territoriales, les opérateurs, les salariés, les demandeurs d'emploi, les consommateurs ...

Pour assurer ces missions, les agents de la DREETS mobilisent des expertises, des technicités et des savoirs multiples. Ils mettent en œuvre des politiques publiques du quotidien à travers des dispositifs et des modes d'action complémentaires qui vont notamment du **pilotage, à l'animation en passant par le contrôle**.

Parmi ces agents, on peut identifier **quatre grandes familles de métiers accessibles par concours de niveau catégorie A** : les inspecteurs du travail, les inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression de fraudes, les inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et les attachés d'administration de l'Etat.

Les inspecteurs.trices du travail

Formé.es à l'**Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)** à Marcy l'Etoile (près de Lyon) à l'issue du concours national, ils/elles sont chargé.es du contrôle du respect du droit du travail dans les entreprises, d'informer et conseiller tant les salariés, que les employeurs sur la prévention des risques professionnels sur les lieux de travail. Ils/elles participent à la mise en place d'importantes politiques publiques comme l'égalité professionnelle femme-homme ou les non-discriminations.

En savoir plus :

<https://travail-emploi.gouv.fr/metiers-et-concours/devenir-inspecteur-du-travail>



Les inspecteurs.trices de la concurrence, de la consommation et de la répression de fraudes

Formé.es à l'issue du concours national à l'**Ecole Nationale de la Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes (ENCCRF)** située à Montpellier, ils/elles contrôlent l'application des réglementations en matière de concurrence, de consommation, de qualité et sécurité des produits et services. Ils/elles réalisent des enquêtes sur tous types de produits (alimentaires et industriels), à tous les niveaux de commercialisation (production, importation, distribution), sur le terrain ou sur internet. Ils/elles détectent les manquements et les infractions, et déterminent les suites à donner (rédaction de procès-verbaux, injonctions, etc.). Ils/elles répondent également aux demandes d'information des professionnels et des consommateurs en matière de réglementation. Certains participent à l'élaboration des nouveaux textes réglementaires.



En savoir plus : [Concours et recrutement : rejoignez la CCRF ! | economie.gouv.fr](#)